

Projet éducatif de territoire

PONT DE CLAIX - 2017-2020



Sommaire

Partie 1. L'éducation à Pont de Claix

- 1. L'éducation en chiffres P. 4
- 2. L'enfant au cœur du projet P. 6
- 3. Un projet global pour accompagner tous les temps éducatifs P. 7

Partie 2. Les grands axes du PEDT

- Axe 1 :** Proposer des actions éducatives au plus près des besoins des enfants P. 10
- Axe 2 :** Favoriser la communication et le travail collectif dans l'intérêt de l'enfant P. 12
- Axe 3 :** Encourager l'accès à la culture, à l'ouverture au monde et à la citoyenneté P. 14

Document conçu en lien avec les parents du comité de pilotage et de suivi du PEDT.
Réamisation, conception, mise en page : Service communication de la Ville de Pont de Claix.
Impression Tecnicolor - 800 exemplaires - octobre2017

édito

L'année scolaire 2016-2017 a été riche d'un travail en commun voulu par l'ensemble de l'équipe municipale afin d'élaborer le Projet éducatif de territoire (PEDT) 2017-2020.

Nous avons eu de nombreux échanges (pas loin d'une quinzaine de réunions) sous différentes formes : comités de suivi et de production, groupes de travail, rencontres devant les écoles... afin de produire ensemble des analyses sur nos actions passées, puis des propositions sur nos actions futures. Le document que vous consultez est le fruit de cette démarche partenariale qui a vu s'impliquer tous les acteurs : les parents, les enseignants, les élus, les services de la Ville, les associations.

Nous sommes fiers du travail accompli. Il nous a notamment permis de constater ensemble que nous partageons des valeurs fortes autour de l'éducation des enfants pontois, telles que l'ouverture au monde, l'apprentissage de la citoyenneté, de l'autonomie, la découverte et la pratique de la vie en commun ou encore le respect de toutes et tous dans toutes les diversités d'origines et de cultures qui constituent la population de Pont de Claix.

L'équipe municipale porte un projet éducatif ambitieux qui se traduit notamment depuis plusieurs années par un accueil de loisirs périscolaire très développé. L'offre de la Ville représente un investissement conséquent, elle vient soutenir et renforcer ce qui est proposé par l'Éducation nationale. C'est une chance et une véritable richesse !

Il nous reste à poursuivre ce travail en collaboration, à travers des rencontres régulières, pour mettre en œuvre et assurer le suivi du nouveau PEDT 2017-2020.

Merci de votre participation, nous comptons sur vous pour la suite !

Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes
Métropole

Corinne Grillet

Adjointe en charge de
l'éducation populaire
et de la culture

La Ville de Pont de Claix a élaboré un Projet éducatif de territoire (PEDT) pour la période 2017-2020. Il fait suite à un premier projet mis en œuvre entre 2014 et 2017.

Un Comité de suivi du PEDT composé de représentants de la Ville, de l'Éducation nationale, d'institutions, d'associations et de représentants des parents d'élèves pontois a travaillé à l'élaboration du projet et se réunit chaque trimestre pour superviser son application.

Partie 1. L'éducation à Pont de Claix

Des tout-petits aux jeunes adultes, la Ville de Pont de Claix mobilise des moyens importants pour l'éducation.

1. L'éducation en chiffres

> Des équipements et des services

- 5 équipements dédiés à la petite enfance
 - > 341 enfants accueillis en 2016
- 11 établissements scolaires élémentaires et maternels
 - > 1 167 élèves en 2016/2017
- 21 Atsem, soit une par classe de maternelle
- 1 collège > 400 élèves
- 4 accueils de loisir périscolaire (pour les 11 établissements scolaires) qui accueillent les enfants le matin, le midi et le soir
 - > 828 enfants accueillis en 2016/2017
- 11 restaurants scolaires > 816 enfants accueillis en 2016/2017
- 4 structures d'accueil pour les vacances scolaires et les mercredis après-midi pour les 3-17 ans
 - Maison de l'enfance (3-11 ans)
 - Centre de loisirs Jean Moulin (3-11 ans)
 - Centre aéré de Varcès (3-11 ans)
 - L'Escale (service jeunesse de la Ville, 11-17 ans)

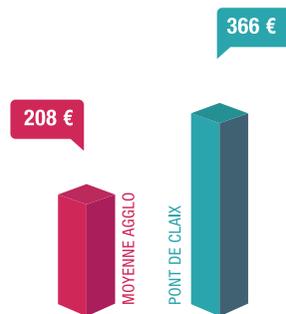
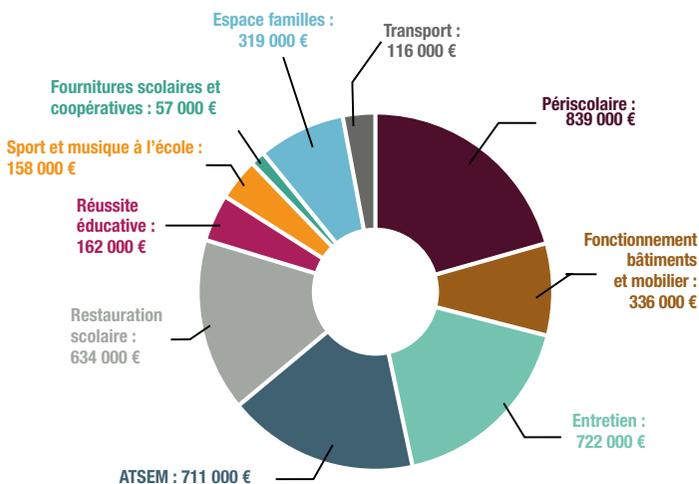
- 7 éducateurs sportifs municipaux qui interviennent dans toutes les écoles de la ville, du CP au CM2, deux fois 45 mn par classe et par semaine.
- 8 séances de natation scolaire à Flottibulle, un cycle de patinage à Pôle sud, 3 journées d'initiation au ski de fond à Autrans.
- Une école intercommunale de musique pour l'initiation à la musique dans toutes les classes élémentaires et auprès de la petite enfance.
- Des équipements sportifs (Flottibulle, gymnases, stades) et culturels (bibliothèque Aragon, salle de spectacle, salles d'exposition...) qui bénéficient à tous les enfants pontois.

> Des dépenses directes et indirectes

- Plus de 4 millions d'euros en 2016
- 366 € par habitant consacrés à l'éducation en 2014

L'éducation en chiffres

Dépenses de fonctionnement de la Ville pour l'éducation (4 054 000 €) - données 2016.



Dépenses moyennes par habitant dédiées à l'éducation dans les communes de 10 000 à 40 000 habitants de la Métropole - données 2014.

2. L'enfant au cœur du projet

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est conçu par différents intervenants, avec le souci principal et constant de l'intérêt de l'enfant.

Un PEDT, c'est quoi ?

Le PEDT pose des axes et des orientations éducatives que la Ville compte développer sur le territoire. Il expose les objectifs éducatifs de la commune dans les actions qu'elle met en œuvre pour accompagner l'éducation des enfants pontois.

Un PEDT, pour qui ?

Pour les enfants et les jeunes pontois jusqu'aux jeunes adultes, et donc par conséquent pour les familles. Il concerne également les services de la Ville, les partenaires éducatifs, les enseignants...

Un PEDT, pour quoi faire ?

Pour poser un cadre qui permette le travail conjoint et dans le même sens des acteurs éducatifs, dans l'intérêt de l'enfant, autour des orientations éducatives de la Ville.

Un PEDT, sous quelle forme ?

Le PEDT est un document qui engage la Ville et qui s'inscrit dans un cadre réglementaire. Il fait l'objet d'une convention signée entre les acteurs éducatifs impliqués dans le projet, le maire, le préfet et la direction académique des services de l'Éducation nationale. Le document complet est consultable sur www.ville-pontdeclair.fr

> Le PEDT est avant tout un document destiné à évoluer dans sa mise en œuvre à partir des grands axes qu'il détermine. Certaines actions existent déjà, d'autres restent à construire.

3. Un projet global pour accompagner tous les temps éducatifs

PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Valeurs éducatives communes à l'ensemble des acteurs de l'éducation à Pont de Claix

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Objectifs éducatifs de la commune dans les actions qu'elle met en œuvre pour accompagner l'éducation des enfants pontois



Projet d'établissement petite enfance

- Modalités d'accueil (différents modes de garde, accueil régulier, occasionnel...)
- Activités pédagogiques
- Élaboration par la Ville

Projet pédagogique péri et extrascolaire

- Modalités d'organisation (accueil de loisirs sans hébergement, centre de vacances et de loisirs...)
- Programmes d'activités
- Élaboration par la Ville avec délégation de service public à Alfa 3a pour l'extrascolaire (3-11 ans)

> Le PEDT a été conçu en lien avec l'Éducation nationale.

Projets d'écoles

Élaborés par l'Éducation nationale

Projet d'établissement collège

Élaboré par l'Éducation nationale

Partie 2. Les grands axes du PEDT

Trois grands axes structurent le Projet éducatif de territoire :

- Proposer des actions éducatives au plus près des besoins des enfants
- Favoriser la communication et le travail collectif dans l'intérêt de l'enfant
- Encourager l'accès à la culture, l'ouverture au monde et la citoyenneté

Chaque axe se décline en objectifs plus ou moins détaillés et en pistes d'actions concrètes pour remplir ces objectifs.

AXE 1

**PROPOSER
DES ACTIONS
ÉDUCATIVES AU PLUS
PRÈS DES BESOINS
DES ENFANTS**

P. 10-11

AXE 2

**FAVORISER LA
COMMUNICATION
ET LE TRAVAIL COL-
LECTIF DANS
L'INTÉRÊT DE
L'ENFANT**

P. 12-13

AXE 3

**ENCOURAGER
L'ACCÈS À LA
CULTURE,
À L'OUVERTURE
AU MONDE ET À LA
CITOYENNETÉ**

P. 14-15

AXE 1

PROPOSER
DES ACTIONS
ÉDUCATIVES AU PLUS
PRÈS DES BESOINS
DES ENFANTS

OBJECTIF

1

Favoriser la cohérence et la continuité entre les différents temps et âges de l'enfant

OBJECTIF

2

Garantir l'égalité des chances pour tous les enfants

OBJECTIF

3

Accompagner les enfants et les adolescents en situation de décrochage scolaire

OBJECTIF

4

Aménager l'espace urbain et les équipements dans un souci d'accessibilité et de mixité

AXE 2

FAVORISER LA
COMMUNICATION
ET LE TRAVAIL COL-
LECTIF DANS
L'INTÉRÊT DE
L'ENFANT

OBJECTIF

1

Favoriser l'implication des familles

OBJECTIF

2

Améliorer l'information et les explications pour que parents et enfants se repèrent mieux

OBJECTIF

3

Adopter des pratiques professionnelles allant dans le même sens

OBJECTIF

4

Faciliter l'accès au service public et les démarches administratives

AXE 3

ENCOURAGER
L'ACCÈS À LA
CULTURE,
À L'OUVERTURE
AU MONDE ET À LA
CITOYENNETÉ

OBJECTIF

1

Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, scientifiques et sportives

OBJECTIF

2

Aider l'enfant à comprendre le monde

OBJECTIF

3

Éduquer à la citoyenneté et au respect de l'environnement



OBJECTIF

1

Favoriser la cohérence et la continuité entre les différents temps scolaires et extrascolaires et âges de l'enfant

- Établir des espaces de travail entre les co-éducateurs
- Assurer la continuité des actions entre les projets pédagogiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
 - Prendre en compte le rythme et le besoin de repos de l'enfant
 - Accompagner les familles et les enfants dans les passages entre les différents temps de l'enfance (petite enfance, enfance, jeunesse)
 - Penser les locaux en fonction des besoins des enfants et des activités proposées

PISTES D' ACTIONS

- Une coordination pédagogique par période entre équipes enseignantes et intervenants de la Ville, au sein de chaque école
- Une coordination semestrielle par secteur avec tous les intervenants
- Désigner un coordinateur des projets pédagogiques à la mairie
- Aménager les horaires des maternelles et des élémentaires par secteur, pour tenir compte des contraintes de déplacements
- Alternier les types d'activités : physiques, intellectuelles, artistiques et calmes
- Établir un déroulé de journée type
- Visite des structures collectives avant l'intégration de l'enfant : passerelles entre les structures petite enfance/écoles maternelles, les structures petite enfance/parents
- Inviter les enfants qui ne sont pas dans les structures de petite enfance à des visites des écoles maternelles
- Visite des restaurants scolaires et de la restauration centrale pour les parents d'élèves délégués et les enfants dans le cadre scolaire

OBJECTIF

2

Garantir l'égalité des chances pour tous les enfants

- Améliorer l'accueil des enfants de moins de 3 ans en maternelle et permettre aux parents de faire des choix éclairés
 - Favoriser la maîtrise de la langue française
 - Adapter l'accueil pour les enfants en situation de handicap
- Identifier les besoins spécifiques des enfants en mobilisant les dispositifs existants (comme le Programme de réussite éducative)
 - Sensibiliser les enfants aux discriminations

PISTES D' ACTIONS

- Mettre en place une procédure multiacteurs (Éducation nationale, petite enfance, vie scolaire, parents d'élèves) pour accompagner les parents qui le souhaitent
- Privilégier la présence de deux adultes pour accueillir les toutes petites sections en maternelle
- Poursuivre les ateliers langagiers et développer l'intérêt pour l'écrit
- Préciser les modalités de repérage des problématiques (handicap, retards, etc.) et le rôle de chacun dans la prise en charge
- Participer à des temps forts dans l'année : le mois de l'accessibilité, les luttes contre les discriminations.

OBJECTIF

3

Accompagner les enfants et les adolescents en situation de décrochage scolaire

- Prioriser les compétences langagières et d'expression comme leviers de lutte contre le décrochage scolaire
 - Favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux

PISTES D' ACTIONS

- Construire des outils facilitant la maîtrise de la langue française
- Penser une partie des activités péri-scolaires comme contribuant aux savoirs fondamentaux
- Développer les actions d'entraide scolaire et l'aide aux devoirs
- Lancer une campagne de bénévolat de retraités et étudiants pour développer l'aide aux devoirs

OBJECTIF

4

Aménager l'espace urbain et les équipements dans un souci d'accessibilité et de mixité

- Poursuivre la réflexion sur l'adaptation et la sécurisation des cours et des entrées d'écoles
- Inciter les familles à participer aux discussions sur les projets d'aménagement des écoles et des aires de jeux

PISTES D' ACTIONS

- Créer des espaces (aires de jeux, parcours de santé) permettant de pratiquer des activités adaptées et sécurisées respectant la réglementation
- Inviter les familles d'enfants scolarisés aux consultations sur les projets d'aménagement des écoles et aires de jeux

AXE 2



OBJECTIF

1 Favoriser l'implication des familles

- Favoriser la participation des familles aux espaces de discussion et de décision autour de l'école : conseils d'écoles, comité de suivi du PEDT...
- Associer les parents aux actions éducatives
- Donner aux familles et aux associations de parents les moyens de s'organiser entre elles

PISTES D'ACTIONS

- Proposer des réunions et des temps de travail à des horaires et dans des lieux qui tiennent compte des contraintes des familles
- Multiplier les canaux d'information sur les espaces de discussion et de décision autour de l'école
- Inviter les parents à participer à la mise en place et au fonctionnement d'actions (spectacles parents-enfants, entraide scolaire...)
- Organiser des temps sur le modèle de cafés pédagogiques dans les écoles avec les associations d'éducation populaire, les associations de parents d'élèves
- Mettre à disposition des familles un lieu où elles pourraient se rencontrer, se concerter et proposer des initiatives

OBJECTIF

2 Améliorer l'information et les explications pour que parents et enfants se repèrent mieux

- Mieux faire connaître l'action éducative de la Ville au sein des conseils d'école
- Communiquer sur les dispositifs portés par la Ville et les moyens alloués
- Créer des outils de communication accessibles à tous les publics afin de faciliter les relations des parents avec l'école, la Ville, les associations de loisirs...
 - Simplifier les démarches administratives pour les familles

PISTES D'ACTIONS

- Cartographier toutes les actions éducatives et les dispositifs proposés et diffuser cette cartographie (affichage dans les écoles, diffusion auprès des familles et des associations)
- Multiplier les canaux de diffusion d'information et les formes d'information
- S'inspirer du cahier de liaison de Jean Moulin pour schématiser (avec des pictogrammes) les actions menées
- Mener une réflexion sur la place des enfants en tant que passeurs d'information

OBJECTIF

3

Adopter des pratiques professionnelles allant dans le même sens

- Renforcer les qualifications des agents périscolaires sur leurs missions
- Faciliter l'emploi d'animateurs communs au périscolaire et à l'extrascolaire, et optimiser les compétences
 - Renforcer, développer le champ de compétences des Atsem pour valoriser leur travail
- Impulser des réflexions sur de nouvelles pratiques éducatives en relation avec les acteurs socio-éducatifs

PISTES D' ACTIONS

- Organiser des temps de travail interprofessionnels sur des thématiques pour permettre une « co-formation » continue
- Former les professionnels pour accompagner le développement des capacités langagières des enfants
- Identifier les besoins en formation dans le cadre des accueils de loisirs (BAFA ou BAFD)
- Proposer un contrat de qualification professionnelle intermédiaire entre le BAFA et le BPJEPS sur la thématique périscolaire
- Mettre en place des temps d'analyse de la pratique avec les personnels encadrants (Atsem, Etaps, référents...)

OBJECTIF

4

Faciliter l'accès au service public et les démarches administratives

- Améliorer l'interface de l'Espace famille
 - Poursuivre une politique tarifaire différenciée qui vise l'équité

PISTES D' ACTIONS

- Paramétrer l'interface de l'Espace famille en configurant des mails de réponses aux demandes des familles
- Accompagner les familles lors de la première inscription pour se repérer sur l'Espace famille
- Concevoir la mise en place d'un dossier administratif unique qui circulerait entre les écoles / le périscolaire / le centre de loisirs
- Repenser les horaires et les modalités d'accueil de l'Espace familles
- Expliquer les tarifs dans les supports de communication
- Mener une réflexion avec les associations partenaires de la Ville sur une politique tarifaire adaptée aux capacités financières des familles



OBJECTIF

1

Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, scientifiques et sportives

- Inclure les pratiques artistiques, culturelles et scientifiques dans les projets pédagogiques
- Valoriser les pratiques artistiques et sportives des enfants
- Assurer la promotion des activités portées par les associations culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et d'éducation populaire.
 - Favoriser un parcours culturel et/ou sportif sur les temps périscolaires, adapté à chaque enfant par tranche d'âge, en se référant au parcours éducatif



PISTES D' ACTIONS

- Permettre de vivre une activité d'expression amateur dans le cadre scolaire et périscolaire (exemples : représentations à l'Amphithéâtre, festival Solstice, expositions d'arts plastiques...)
- Expérimenter des savoirs dans un environnement adapté en des temps repérés (Biennale d'art non objectif, Semaine de la science, Bibliofolies, événements sportifs...) favorisant la rencontre d'auteurs, d'artistes, de sportifs
- Valoriser les activités que les associations proposent aux enfants, chaque année, dans le cadre du Forum des associations
- Proposer un outil de suivi listant toutes les activités qu'un enfant pourrait réaliser au cours de son parcours éducatif
- Dans le cadre des parcours individualisés du Programme de réussite éducative (PRE), utiliser au maximum les structures culturelles de proximité et les promouvoir fortement auprès des familles qui en sont les plus éloignées

OBJECTIF

2

Aider l'enfant à comprendre le monde

- Concourir à la découverte des différentes cultures
- Mettre en place des activités permettant la confrontation d'idées et le développement de l'esprit critique
- Multiplier les occasions de découverte d'autres réalités que celles déjà vécues par les enfants, ou véhiculées couramment dans les médias

PISTES D' ACTIONS

- Mettre en place des actions et activités permettant de découvrir des pratiques (familiales, domestiques, artistiques, culinaires, etc.) d'autres pays et contrées
- Développer des activités type « ateliers à visée philosophique », débats ouverts sur des faits d'actualité.
- Organiser des rencontres de personnes aux parcours atypiques, développer la fréquentation de manifestations adaptées aux publics enfants et jeunes (festivals, salons...)
- Organiser des outils de fabrication d'images et des outils de communication dédiés à ces rencontres

OBJECTIF

3

Éduquer à la citoyenneté et au respect de l'environnement

- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs
- Favoriser l'émergence de projets d'enfants dans les temps extrascolaires et périscolaires
- Mettre en place des espaces d'entraînement à la démocratie à destination des enfants
- Sensibiliser les enfants aux enjeux et aux pratiques respectueuses de l'environnement

PISTES D' ACTIONS

- Accompagner les enfants lors de temps d'échanges pour qu'ils puissent choisir leurs activités et construire leur parcours
- Poursuivre le travail mené au sein des espaces d'expression des enfants dans les accueils de loisir
- Mettre en place des espaces participatifs de construction de projets d'enfants dans les temps extrascolaires et périscolaires
- Mettre à disposition des enfants, parents et enseignants des boîtes à idées dans chaque école permettant de recueillir des sujets de discussion
- Mettre en place un conseil des élèves
- Créer un conseil municipal des enfants et des jeunes
- Proposer des séjours en classes transplantées aux écoles (centre aéré de Varces)
- Établir et pérenniser un jardin pédagogique partagé par les acteurs éducatifs (scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- Impulser une démarche de récupération d'objets usagés auprès des personnels encadrants des structures collectives, en vue d'une deuxième vie dans le cadre des activités proposées aux enfants

contacts

PETITE ENFANCE

Structure d'accueil petite enfance,
Relais assistantes maternelles, lieu d'accueil enfant-parent
04 76 29 80 24 // petite.enfance@ville-pontdeclaix.fr

ESPACE FAMILLE

Gestion des inscriptions scolaires et périscolaires, facturation
04 76 29 80 65 // espacefamille@ville-pontdeclaix.fr

ENFANCE-JEUNESSE

Vie scolaire, périscolaire
04 57 38 92 09 // service.enfance@ville-pontdeclaix.fr

Loisirs des 3-11 ans (Alfa3a)
04 76 29 80 50 // pdc.animation@alfa3a.org

Loisirs et accompagnement des 11-25 ans (Pij - Escale)
04 76 29 86 90 // service.jeune@ville-pontdeclaix.fr

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Soutien individualisé des enfants et familles en difficulté (2-18 ans)
04 57 38 92 41 // dre@ville-pontdeclaix.fr